

### 1 – RENOUELEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide du renouvellement de la ligne de trésorerie ;  
Taux : index euribor 3 mois moyenné majoré de 1,70 %, pour une année.

### 2 – SUPPRESSION D'UN POSTE ET CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de la suppression d'un poste et de la création d'un poste d'adjoint administratif à 30/35<sup>ème</sup> au 1<sup>er</sup> octobre 2018.

### 3 – DECISION MODIFICATIVE – VIREMENT DE CREDIT BUDGET PRINCIPAL OPERATION N°67 SECURITE.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'un virement de crédit du budget principal pour :

opération n°67 sécurité	+ 1 000 Euros
opération n°66 bâtiments culturels	- 1 000 Euros

### 4 – ATTRIBUTION DU LOGEMENT COMMUNAL AU 101 RUE DES DISTILLERIES.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de l'attribution du logement communal 101 rue des Distilleries au 1<sup>er</sup> juillet 2018 pour un loyer de 295 €.

### 5 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU TENNIS CLUB.

A 12 voix pour et une abstention, le Conseil Municipal décide de l'attribution d'une subvention au tennis club pour un montant de 180 Euros.



Affiché le 26 juin 2018

Le Maire,  
Jean GORIOUX